

ProméterreAvenue des Jordils 1
Case postale 1080
1001 Lausanne
www.prometterre.chMonsieur le Conseiller fédéral
Guy Parmelin, Chef du DEFR
Palais fédéral Est
3003 Berne

Lausanne, le 6 décembre 2024

Position de Prométerre sur l'initiative parlementaire Bregy 22.441 et demande de moratoire sur les retraits de produits phytosanitaires sans alternatives

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par la présente, nous vous transmettons, à titre informatif, notre prise de position adressée au DFI (voir annexe) concernant l'initiative parlementaire 22.441 déposée par le Conseiller national M. Philipp Matthias Bregy. Nous soutenons les mesures proposées visant à accélérer l'homologation de nouveaux produits phytosanitaires, tout en maintenant des standards élevés de sécurité et de protection de l'environnement. Cette initiative constitue une avancée significative pour répondre aux besoins urgents des agriculteurs suisses, qui subissent des contraintes croissantes en matière de protection des cultures.

Toutefois, nous tenons à souligner une préoccupation urgente et capitale à laquelle l'initiative parlementaire 22.441 ne répond pas directement. L'agriculture suisse est aujourd'hui confrontée à une situation critique où le retrait progressif de substances phytosanitaires, souvent dicté par des décisions européennes, n'est pas compensé par l'introduction de nouvelles solutions efficaces, comme c'est le cas dans les pays voisins. Ce déséquilibre menace directement la viabilité de certaines cultures essentielles, comme les légumes et les pommes de terre, mettant ainsi en péril la sécurité alimentaire de notre pays.

Pour pallier ces risques immédiats, nous appelons à **l'instauration d'un moratoire généralisé sur les retraits d'homologation de produits phytosanitaires en l'absence d'alternatives efficaces et disponibles autorisées en Suisse**. En complément de l'initiative parlementaire Bregy, cette mesure garantirait la continuité de la production agricole nationale, le temps que les nouvelles procédures d'homologation accélérées portent leurs fruits. Il en va de la survie de certaines cultures en Suisse, déjà menacées par l'absence de solutions phytosanitaires adaptées. Par ailleurs, le manque croissant de substances actives diversifiées sur le marché suisse accentue le risque de résistances, représentant ainsi un défi additionnel pour la protection des cultures.

Nous insistons également sur la nécessité d'autoriser sans délai les homologations d'urgence rendues par l'Union européenne lors des retraits de produits phytosanitaires, afin de garantir la production agricole à court terme. Ces mesures sont indispensables pour préserver la

compétitivité de l'agriculture suisse tout en conservant une production agricole indigène forte et résiliente.

Nous comptons sur votre sensibilité aux enjeux agricoles pour que des actions efficaces et pragmatiques soient mises en œuvre dans les plus brefs délais, afin de garantir une production végétale indigène forte et diversifiée. Sans mesures concrètes, c'est non seulement notre sécurité alimentaire qui serait gravement compromise, mais également la motivation des agriculteurs suisses.

Veuillez croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre haute considération.

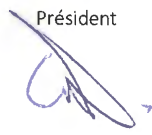
Martin Pidoux

Directeur



Claude Baehler

Président



Annexe : prise de position de Prométerre

Copie : Mme la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, cheffe du DFI